



CHARTRE

Préambule

Le Mouvement Libertés et Justice sociale (ci-après « LJS ») s'est formé en septembre 2022, sous l'impulsion de Pierre Maudet, pour constituer une liste aux élections cantonales du printemps 2023. Rassemblant 29 candidates et candidats, cette liste a mené une campagne intense entre octobre et avril 2023, pour remporter 10 sièges au Parlement et 1 siège au Gouvernement genevois.

Fort de ce succès, les 29 membres fondateurs ont décidé en mai 2023 de constituer formellement LJS sous la forme d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse, sans revendiquer l'appellation de « parti », mais en assumant le fait qu'il s'agit d'une formation politique comptant dans le paysage des partis genevois.

Valeurs

Les valeurs du Mouvement reposent avant tout sur les termes qui composent son intitulé : Libertés et Justice sociale. En ce sens, l'action du Mouvement porte sur la défense et la promotion des libertés individuelles et collectives, publiques et privées, ainsi que sur la recherche d'une véritable justice sociale au sein de la société. Son substrat est d'essence profondément populaire.

En outre, le Mouvement promeut activement les valeurs suivantes l'équité, la participation, l'engagement, la créativité. Ces valeurs sont intrinsèquement citoyennes en ce sens qu'elles portent en elles-mêmes une dimension impliquant des personnes humaines dont la caractéristique commune et le ressort individuel est l'action et l'implication dans la vie de la Cité.

Vision

Les membres de LJS se distinguent par une approche ouverte à tous les courants d'opinion qui partagent les valeurs précitées. Le Mouvement ne s'arrête pas aux étiquettes partisans, mais vise au contraire à s'en affranchir pour parler au plus grand nombre et convaincre sur des projets concrets.

Inspiré de l'essence républicaine du radicalisme genevois, sa vision pour la Cité est la suivante : *Genève doit être une métropole dynamique et d'ampleur internationale, qui fait de la recherche de consensus et des solutions innovantes sa marque de fabrique, où la prospérité est au bénéfice de tous et toutes, dans une perspective de justice sociale et de protection des libertés.*

Les membres de LJS s'engagent individuellement et collectivement à contribuer activement à mettre en œuvre la vision et les éléments du programme de législature porté par le Mouvement, notamment à travers le groupe parlementaire LJS, les prises de positions publiques décidées en assemblée ou par son comité directeur, les ateliers de travail thématiques ou encore les séminaires de formation.

*

Je certifie avoir lu ce qui précède et adhérer pleinement à la présente charte et aux statuts du Mouvement LJS.

Nom :

Prénom :

Lieu et signature :